MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Région de gendarmerie de Rhône-Alpes
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud-Est

Décision n° 22557 du 8 mars 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est

NOR : *IOCJ1204577S*

Le commandant de la région de gendarmerie de Rhône-Alpes et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2011-1990 du 28 décembre 2011 modifiant le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 130717 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1128650S),

Décide :

Article 1er

L' adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er avril 2012 :

Massaudet, Lionel	Nigend : 136 681	Numéro de livret de solde : 5 322 985

Article 2

L' adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er avril 2012 :

Chanal, Jean-Marc	Nigend : 135 811	Numéro de livret de solde : 5 322 112

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er avril 2012 :

Delavier, Christian	Nigend : 123 725	Numéro de livret de solde : 5 270 344
Dupuy, Aurélien	Nigend : 192 934	Numéro de livret de solde : 8 047 260

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er avril 2012 :

Baillot, Sébastien	Nigend : 234 107	Numéro de livret de solde : 8 086 359

Fait le 8 mars 2012.

Le général de division,
commandant la région de gendarmerie de Rhône-Alpes
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est,
JEAN-PATRICK RIDAO